



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Colmar, le 12 mars 2020 à 18:47

Coronavirus COVID-19 Point de situation dans le Haut-Rhin Jeudi 12 mars 2020

Les services de l'État dans le Haut-Rhin demeurent pleinement mobilisés dans la gestion quotidienne de la crise du coronavirus.

Comme chaque soir, le préfet a réuni le centre opérationnel départemental élargi composé des services de l'agence régionale de santé (ARS), de l'éducation nationale, de la région, du département, des principales communes, de l'association des maires, du service départemental d'incendie et de secours et des forces de sécurité (police et gendarmerie).

Cet échange quotidien permet d'analyser l'évolution de la situation et de veiller à l'application des mesures et consignes gouvernementales à l'échelon du département.

Evolution du nombre de cas confirmés

Le Haut-Rhin est toujours classé au stade 2 renforcé. Jeudi 12 mars 2020, l'ARS comptabilise 392 cas confirmés dans le département, soit une augmentation de 33 cas par rapport à hier.

Aucun nouveau décès n'est à déplorer. Le nombre total de décès s'élève à 6 personnes depuis l'apparition du foyer de contamination dans le Haut-Rhin.

Le nombre de cas demeure très évolutif. Le virus circule toujours activement dans le département et les mesures en place devraient contribuer à freiner sa diffusion, à protéger les personnes vulnérables et à atténuer le pic épidémique.

Le préfet du Haut-Rhin tient à assurer de son soutien l'ensemble de ceux et celles qui sont touchés par ce virus, ainsi que l'ensemble des professionnels de santé particulièrement mobilisés pour faire face à l'afflux de nouveaux patients.

Mesures adoptées en faveur des entreprises affectées par les conséquences du Coronavirus-Covid 19

Le préfet du Haut-Rhin s'est entretenu ce matin avec les acteurs économiques locaux pour faire le point sur la situation constatée localement et expliquer les mesures susceptibles de venir en aide aux entreprises.

Les mesures d'accompagnement mobilisables par les entreprises qui rencontreraient des difficultés sérieuses sont notamment :

- Le report d'échéances sociales et/ou fiscales ([URSSAF](#), impôts) ;
- Le cas échéant, un plan d'étalement de créances avec l'appui de l'État et de la Banque de France ;
- L'obtention ou maintien d'un crédit bancaire via Bpifrance, qui se portera garant de tous les prêts de trésorerie dont les entreprises pourraient avoir besoin à cause de l'épidémie ;
- Le financement des salariés par le mécanisme de chômage partiel ;
- L'appui au traitement d'un conflit avec des clients ou fournisseurs.

L'échange de ce matin se poursuivra et s'élargira prochainement à d'autres acteurs pour continuer à suivre avec attention la situation économique.

Les consignes à appliquer pour permettre la bonne prise en charge des patients



Le SAMU Centre 15 reçoit de nombreux appels. Le préfet du Haut-Rhin et l'agence régionale de santé rappellent les consignes à respecter pour ne pas saturer les services de secours :

- **si vous réunissez les symptômes suivants**: fièvre importante, toux, difficultés respiratoires et courbatures – **appelez le 15**.
- en cas d'autres symptômes (rhume, grippe, etc.) ou de demande de conseils : **contactez votre médecin traitant**.
- pour toute autre situation et information générale : appelez le numéro vert national au **0 800 130 000** qui vous indiquera la conduite à tenir.

Le recours au centre 15 doit être réservé à la prise en charge de patients présentant des signes de gravité et qui nécessitent soit une intervention des services de secours, soit une hospitalisation, pour sécuriser la prise en charge de leur maladie.

CONTACT PRÉFECTURE

Bureau du protocole et de la communication interministérielle
Service du Cabinet - Préfecture du Haut-Rhin
03 89 29 20 05 – 03 89 29 21 06 – 06 08 23 79 20 – 06 60 15 72 12
pref-communication@haut-rhin.gouv.fr

RETROUVEZ NOS PUBLICATIONS SUR  

CONTACT AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ GRAND EST

ars-grandest-presse@ars.sante.fr
RETROUVEZ NOS PUBLICATIONS SUR :
GRAND-EST.AR.SANTE.FR/ESPACE-PRESSE-3

CONTACT ACADEMIE DE STRASBOURG

Gaëlle Talbot – ce.communication@ac-strasbourg.fr